

Du 30 janvier 2023

Publié en ligne le

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice13
- présents.....11
- absents02
- votants12
- procurations01

Le 30 janvier 2023 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 23 janvier 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Stéphanie VEREL, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Gérard CAVALLI, Jean-Paul SADOUX

ABSENTS : Catherine BRISFER, Michèle RIZZANTE

Mme Michèle RIZZANTE a donné procuration à Mme Laurence BACINO

M. Gérard CAVALLI a été désigné secrétaire de séance.

◇ ◇ ◇

L'assemblée adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion précédente du Centre Communal d'Action Sociale qui s'est tenue le 5 décembre 2022.

◇ ◇ ◇

0. Budget

0.1. Approbation du compte administratif 2022

Point reporté au Conseil d'Administration du 27 mars 2023.

◇ ◇

0.2. Approbation du compte de gestion 2022

Point reporté au Conseil d'Administration du 27 mars 2023.

◇ ◇

0.3. Approbation du Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Délibération n° 2023/01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-12,
Vu le rapport d'orientation budgétaire joint à la présente,

Le Conseil d'Administration est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B), afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget prévisionnel du CCAS.

Le D.O.B présente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités et doit permettre d'informer les membres du Conseil d'Administration sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget prévisionnel. Pour ce faire, Monsieur le Président présente à l'assemblée le Rapport d'Orientation Budgétaire lequel précise les orientations budgétaires, prévues sur l'exercice.

C'est l'occasion pour les membres du Conseil d'Administration :

- d'examiner l'évolution du budget du CCAS : en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement;
- de débattre de la politique d'équipement de la commune, de sa stratégie financière et fiscale en tenant compte du nouvel environnement macro-économique.

L'approbation de ce débat est obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue de ce débat et de prémunir la collectivité contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

D'ENTÉRINER le Débat d'Orientation Budgétaire ainsi tenu.

DE DEMANDER à Monsieur le Président de prendre en considération les remarques relatives au projet de budget prévisionnel 2023.

◇ ◇ ◇

1. Action sociale

1.1. Décisions du Président – Dernières aides accordées

Laurence BACINO informe les administrateurs des décisions prises par le Président du CCAS depuis le dernier conseil d'administration.

Quatre décisions ont été prises pour des bons alimentaires pour un montant de 420€ (quatre cent vingt euros).

Une dernière décision concerne le choix du traiteur retenu pour le repas des aînés du 5 mars 2023.

◇ ◇

1.2. Emploi – Chiffres du second semestre 2022

Laurence BACINO présente le graphique reprenant le nombre de demandeurs d'emploi du second semestre de l'année 2022. Les chiffres sont toujours stables malgré l'augmentation de la population.

◇ ◇ ◇

2. Logement

2.1. Logements sociaux – Programmes neufs et dernières attributions

Laurence BACINO fait un retour des attributions des logements depuis le 5 décembre :

- Programme neuf VILLA AUXANE livré au cours du premier trimestre 2023 : un T3 PLAI attribué à Mme B--- et un T2 PLS attribué à M. P---
- Programme neuf LES TERRASSES livré au cours du premier trimestre 2023 : deux T2 en cours d'attribution
- T3 PLUS LES MAROQUETTES (EPAGNY) : en cours d'attribution

Pour information, le programme GARDENIA sera livré avant la fin du premier semestre 2023.

◇ ◇

2.2. Logements sociaux – Point sur les chiffres du logement social au 30.09.2022

Laurence BACINO présente un résumé de l'activité des services enregistreurs (PLS ADIL 74) de la demande de logement social en Haute-Savoie au 30 septembre 2022.

A cette date, le département comptait 28 569 demandes en stock et enregistrait 11 034 radiations. La hausse des demandes constatées en 2021 se confirme en 2022 avec + 11% sur les premières demandes et + 14% pour les renouvellements.

Sur le secteur du Grand Annecy, le nombre de demandes était de 9314, le plus haut du département derrière Annemasse Agglo, pour 979 attributions.

Sur Epagny Metz-Tessy, le nombre de demandes incluant la commune comme première commune souhaitée s'élevait à 341, 2^e commune derrière Annecy.

Une tension forte (ratio demandes de logement/radiations) est enregistrée sur le département.

Enfin, 3898 attributions avaient été enregistrées sur le département, incluant 423 DALO (10,9%).

Seulement 37,5% (45% en 2021) de ces attributions DALO se sont faites sur des logements réservation Préfecture. Les autres sont donc faites sur des logements réservation commune, Action Logement, Conseil Départemental, ...



3. Aînés

3.1. Animations trimestrielles – Organisation du repas des aînés

Pour rappel, le repas des aînés se tiendra le dimanche 5 mars prochain au Trait d'Union.

Comme chaque année, trois traiteurs ont été consultés. La société PAUVERT a été retenue avec une proposition de menu, boissons comprises, à 37€ TTC par personne.

L'animation sera assurée par Nicolas REYNO, chanteur, et par la société Animafêtes.

La venue du Conseil Municipal Jeunes est sollicitée une nouvelle fois cette année. Les jeunes seront donc conviés pour l'apéritif.



3.2. Animations trimestrielles – Propositions pour l'année 2023

Pour cette année 2023, le programme des animations proposé est le suivant :

- Diffusion du film « L'odyssée » le lundi 20 février à 14h30 au Tremplin.
- Vacances d'Avril : Action intergénérationnelle avec les associations Loisirs et Découvertes et l'Ancolie et les enfants de Croc'vacances.
- Semaine bleue du 3 au 9 octobre : une marche, une intervention de la police municipale sur l'atteinte aux biens et aux personnes, un thé dansant, un spectacle de danse proposé par l'association la Pastourelle, ...



3.3. Animations séniors 2023 – Retour des ateliers mémoire

Les ateliers mémoire, proposés une première fois en fin d'année 2022 en partenariat avec la CARSAT et le CIAS, seront reconduits les lundis 22 mai et 5, 12, 19 et 26 juin 2023. Ils se dérouleront de 14h à 16h, toujours en salle d'animation Grenette.

L'information sera donnée lors du repas des aînés.



3.4. Colis de Noël – Bilan de la distribution 2022

La distribution s'est bien déroulée. Deux colis n'ont pas pu être distribués à leurs bénéficiaires et ont pu être remis à deux personnes ne remplissant pas les conditions d'âge mais étant suivies par le service Affaires sociales.

De nombreuses cartes de remerciements ont été reçues et sont portées à la connaissance des administrateurs.

◇ ◇ ◇

4. Questions diverses

4.1. Restitution du séminaire Grand Age et Autonomie

Roland DAVIET, Laurence BACINO et Martine COUTAZ, dans leurs diverses délégations au CIAS, ont assisté à un séminaire consacré à la politique gérontologique du Grand Annecy.

Ils ont souhaité en faire restitution lors de ce conseil d'administration.

Il faut retenir que le CIAS a en charge les trois grandes missions suivantes : le bien vieillir à domicile, les solutions existantes entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement et les établissements tels que les EHPAD et les résidences autonomie.

Les établissements sont financés par les participations des bénéficiaires, l'Agence Régionale de Santé et un soutien fort du Grand Annecy.

A ce jour, il apparaît que l'intégration des 4 EHPAD de l'EPI2A et la crise sanitaire a fortement impacté les taux d'occupation dans les EHPAD (hausse de nombre de décès, report de la décision d'entrée en EHPAD, difficulté de recrutements). Cette baisse a plongé les établissements en situation financière critique, parfois alarmante.

Pour permettre de redresser la situation financière de ces établissements, plusieurs pistes sont envisagées comme la fermeture de l'un d'eux. Après analyse, les EHPAD La Bartavelle, Le Barioz, Les Airelles et La Prairie ont été identifiés comme étant les plus en difficulté.

◇ ◇ ◇

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h45.

◇ ◇ ◇

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Roland DAVIET



Gérard CAVALLI